



Mandat de recrutement assuré “poste toujours occupé”

Descriptif du poste

Une fiche de poste complète sera établie avant le lancement de la mission pour préciser les critères et les modalités du poste à pourvoir.

Engagement de succès du recrutement

- Odyssee RH s'engage à organiser les journées de recrutement sous 8-15 jours (selon disponibilités du client).
- Pendant la durée d'intervention de Odyssee RH le client s'engage à ne pas mandater d'autre prestataire.
- Le client s'engage à définir une ou plusieurs dates de session dès l'établissement de la fiche de poste.
- Le client s'engage à ne pas faire de tri de CV en amont des journées de recrutement.
- Le client s'engage à mobiliser un opérationnel pour chaque journée de recrutement.
- Le client s'engage à être réactif et ne pas dépasser 15 jours (non cadres) à 30 jours (cadres) de process après le 1^{er} rdv.
- Le non respect de ces engagements pourra justifier l'interruption de la mission par ODYSSEE et l'annulation d'éventuelles garanties.

Mode de suivi des collaborateurs sur 60 mois minimum

- Un consultant Odyssee appelle le candidat tous les mois puis chaque trimestre pour faire le point.
- Odyssee identifie toute exposition du candidat sur le marché du travail et prend contact avec lui
- Odyssee assure de manière confidentielle une médiation auprès du collaborateur pour réduire son risque de départ
- Odyssee met en place en parallèle une recherche confidentielle du remplaçant
- En cas d'officialisation de la décision du départ du collaborateur, Odyssee présente une short-list de remplaçant au client.
- Assistance RH : Odyssee propose un point annuel sur l'évolution du candidat au sein de l'entreprise : accompagnement pour identifier les compétences transférables et mobilisables pour le développement de l'activité de l'entreprise.

Tarif: **Exclu Cetelem** : Forfait initial de 1000 € HT à l'embauche offert

Puis facturation mensuelle selon profil:

- Employé: 200 € HT/mois Agent de maîtrise: 250 € HT/mois Commercial ou Cadre: 300 € HT/mois

Exclu Cetelem:

Dégressivité accordée dans le cadre du partenariat CETELEM :

Remise de 30% entre le 37ème et le 48ème mois

Remise de 40% entre le 49ème et le 60ème mois

Si le client souhaite continuer de profiter du service de garantie et d'accompagnement au delà de 60 mois:

Remise de 50% à partir du 60ème mois

En cas de départ du salarié, la facturation s'arrête. Elle ne reprend qu'avec le remplacement du candidat sortant.

Remarque

Option: accompagnement d'un salarié non recruté par Odyssee : 50% du montant mensuel prévu ci-dessus.

ODYSSEE RH NOM : Signature Date :	ENTREPRISE : NOM Fonction : Signature Date :
--	--